Le proverbe : de la traduction à la communication

Idriss EL OUAFA⁽¹⁾

Dans le domaine des diversités liées aux langues et aux couches sociales parlant la même langue, le proverbe fait exception. Il est produit par une société ou un ensemble communautaire et non pas par un émetteur précis. Si la *parole* représente ce qu'il y a de plus personnel dans l'usage d'une langue donnée, le *proverbe* est, par analogie, ce qu'il y a de commun dans ce même usage. Il est exceptionnel également parce qu'il est destiné à tout le monde malgré la diversité des particularités sociales. Le proverbe en effet vient pour confirmer qu'une seule et même langue est commune à des individus que presque tout oppose. Il représente un lien entre les autochtones d'une langue, il peut être transmis d'une langue à une autre et il sert de moyen de communication réduisant les écarts sociaux. Il est le point de rencontre de plusieurs expériences collectives et individuelles ce qui le dote d'un grand mérite linguistique, anthropologique et communicationnel.

Il est difficile en revanche de définir, ou plutôt de distinguer, un proverbe des autres styles qui lui ressemblent. Ainsi, on a souvent tendance à amalgamer sentence, maxime, dicton, adage, etc.

« On peut alors dire que le proverbe désigne une vérité morale ou de fait exprimée en peu de mots » ; même si, par le propre aveu de ce dernier, « il faut, la définition du proverbe étant irréductible à une formule, soit appliquer au terme une définition qui peut être valable qu'autant qu'elle reste très vague, et on la trouve telle dans les lexiques,

⁽¹⁾ Ecole Nationale des Sciences Appliquées, Agadir, Maroc.

¹ Maloux, M. (1977), *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Introduction V, Paris, Larousse.

soit donner une définition qui circonscrit l'ensemble des diverses acceptions »².

La difficulté opérationnelle de définir exactement chacun de ces styles dérive du fait que les sentences ou les maximes par exemple, qui sont émises en principe par des personnes connues (Montaigne, La Fontaine...) passent au statut du proverbe dont l'origine est censée être inconnue.

De ce fait, on peut dire que le trait distinguant le proverbe des autres formes, c'est son origine et non pas son objectif: toutes ces formes enseignent une morale issue d'une expérience vécue par l'émetteur ou extraite du vécu des autres, sous la forme langagière la plus belle et la plus économe afin d'en faire une mémoire vivante. En fonction de cette donnée, nous traiterons des proverbes et des expressions semblables de la même manière, dans la mesure où nous nous intéressons à leur fonction socio-linguistico-culturelle, plutôt que de mener une étude généalogique qui remonte à leurs sources premières.

Le proverbe en tant que relation ou médium

Les différences économiques et culturelles sont très profondes au sein de certaines sociétés, ce qui n'empêche pas ces dernières d'établir une communication parfaitement efficace et claire lorsqu'elles font appel à leur mémoire collective évoquant ici et là des proverbes ou des expressions qui remontent à des périodes pas toujours définies. De même, le rôle du proverbe s'avère déterminant à l'élaboration d'une communication d'habitude absente, même entre des individus aux caractéristiques voisines, faute d'une même langue, (le cas des écrivains, des avocats, des artistes en général).

Si nous parlons des proverbes, sans nous limiter dans une langue précise, c'est parce que nous considérons la faculté du langage en tant que notion universelle. Elle est une. Cette supposition implique une hiérarchie considérable relative à la supposition proverbiale. On parle de faculté du langage, puis de langue et ensuite des proverbes. Toutefois, il reste à préciser que la convention « langues » contient un universalisme terminologique et conceptuel. En fonction de leur immense diversité, les appeler toutes des langues, c'est poser et opposer des traits particuliers aux traits universels tacites entre eux (les proverbes) et donc, par

-

² Ibidem.

transitivité, entre elles (les langues). À ce titre, nous devons distinguer entre universaux définitionnels et caractéristiques propres à chaque langue. Cette mise au point ne se passe pas sans controverse ni divergence le plus souvent. Si l'on y tient, il existe ceux qui ne reconnaissent comme universelles que les propriétés accordées à la notion même de langue. Néanmoins, la manière dont la notion est conçue varie selon les points de vue théoriques. Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus sont ou trop formels et n'arrivent pas à être applicables, comme des mesures empiriques, sur toutes les langues ou trop généraux.³

Par ce bref passage, aussi général que nécessaire, nous voudrions placer le concept proverbial au centre d'un carrefour où se croise l'expérience humaine. Le proverbe est un produit de langue. La langue est l'incarnation de la faculté du langage transmise par et dans la parole de chacun; cette dernière, lorsque l'on parle du proverbe, n'est cependant pas une parole d'homme au sens individuel du terme mais la parole d'une communauté, d'une société, d'un ensemble.

Le trait spécifique du proverbe en tant que parole de groupe, et non pas celle d'individu, risque d'évoquer plusieurs disciplines et même de remettre en question le « méta-rôle » de certaines parmi elles.

Les disciplines censées contribuer à la clarification de la tradition parémiologique sont nombreuses. Quant à nous, nous allons aborder la question du proverbe à partir de trois axes : la linguistique, outil de recherche et d'approche ; la traduction moyen de transformation et de transmission lexicale et sémantique et la communication, objectif et fruit de la pratique proverbiale. Cette dernière est capitale dans la mesure où elle est relativement récente en tant que « science » par rapport aux deux autres, mais sans doute la plus ancienne en tant qu'exercice humain ou même animal.

³ L'exemple du structuralisme américain qui ne considère comme traits définitoires que la créativité, la distinction dans le temps et l'espace, la réception à la source, la réflexivité (La métalinguistique), l'apprentissage par éducation.

1. De la fabrication linguistique du proverbe : (la morphosyntaxe, la sémantico-référentielle)

Un des points bénéficiant de « l'unanimité » des linguistes de diverses appartenances conceptuelles et méthodologiques est la subdivision des domaines d'étude des langues en quatre : la phonologie, le lexique, la syntaxe et la morphologie⁴.

Bien entendu, leur accord sur cette catégorisation n'est pas toujours maintenu lorsqu'il s'agit des méthodes et des faits par lesquels ils opèrent leurs recherches. La linguistique, au fil de son évolution, nous apprend qu'il n'est pas suffisant, pour avancer des résultats fiables, de se cantonner à l'étude des mots associant un sens à des sons. L'objet d'étude de la linguistique s'est largement étendu même s'il reste toujours la langue et les institutions auxquelles elle est liée. C'est justement parce que la langue n'est pas un simple glossaire de mots, n'est pas qu'une résonance sonore, qu'elle n'est pas non plus une simple altération de formes. Ce que l'on trouve, ce sont des phrases et des ensembles de phrases qui forment un texte. En d'autres termes, dans un tel contexte, le travail du linguiste devient d'une extrême importance s'il arrive à orienter l'aboutissement aux mots à partir des phrases et non l'inverse. Le proverbe vient pour indiquer cette réalité opérationnelle peut-être ; ce qui est sûr en revanche, c'est que l'étude du proverbe part de l'ensemble pour aboutir à l'un. En même temps, ce qui est très fascinant dans la construction proverbiale, c'est que l'un est dépouillé de tout intérêt en dehors de l'ensemble, qu'il s'agisse de la fabrication du proverbe ou de son étude. C'est l'ensemble d'individus qui produit le proverbe et c'est l'ensemble de mots qui définit sa signification.

Le proverbe s'articule, en vertu de la considération précédente, à deux niveaux :

- a- Le proverbe est un ensemble de mots en ce sens qu'il a comme statut celui d'une phrase qu'on accepte comme complète, c'est-à-dire suffisant à lui-même et n'exigeant pas d'addition pour être grammaticalement concret et sémantiquement interprétable.
- b- Le proverbe est un produit d'ensemble : il est produit par le groupe, destiné au groupe et consommé par le groupe. Cette dernière

⁴ Voir Hagège, C. (1985), L'homme des paroles, contribution linguistique aux sciences humaines, Paris, Fayard.

caractéristique doit servir d'exception pour le linguiste et mérite une réflexion différente, du moins au point de vue méthodologique.

Il est difficile donc de traiter du proverbe par des moyens qui ne lui correspondent pas spécialement et qui ne le couvrent pas entièrement. La linguistique du mot, celle de la phrase ou même celle du texte ne pourrait pas éclairer davantage les problèmes du proverbe. Associant des valeurs sémantiques universelles à des structures morphosyntaxiques particulières et dépassant le statut de parole individuelle à celui de parole collective, l'étude du proverbe se confirme très complexe. Peut-être faudrait-il penser à une linguistique du proverbe? En tout cas, les méthodes linguistiques actuelles présentent les mêmes outils servant à analyser, à décrire, et à étudier les phénomènes de la langue en général. Si le « texte », le « récit » bénéficient d'un modèle et d'un schéma spécifiques, n'est-il pas encore arrivé le moment d'introduire un paradigme spécifique au proverbe notamment?

On pourrait même parler d'un discours proverbial. Si l'on en croit M. Foucault, il existe deux types fondamentaux de discours ⁵:

- Les discours ordinaires et quotidiens, ceux que nous échangeons chaque jour au sein de nos sociétés.
- Les discours culturels ou les Grands Récits, ceux qui sont propres à une nation et qui distinguent sa culture.

En réalité, cette division, bien qu'opérationnelle, n'est pas catégorique. Elle n'est pas non plus applicable au proverbe dans la mesure où il contient les deux critères. Il est à la fois un discours ordinaire parce qu'il est quotidien à l'échelle du groupe, même si ce n'est pas toujours le cas au niveau individuel; et un discours culturel parce qu'il est le fruit d'une culture rattachée à une communauté.

On remarque donc que le proverbe est ce caméléon qui prend la forme du support dans lequel il se trouve. Il est *culturel* en même temps qu'il est *quotidien*. Commun à l'humanité et spécifique aux expériences propres à tel ou tel peuple ; personnel et collectif. L'étude linguistique du proverbe doit prendre en considération les altérations qu'il subit ainsi que les enjeux qu'il affiche. Il est la constellation de trois valeurs majeures :

- La valeur en langue : relative aux mots qu'il contient.
- La valeur en discours : dépendant des systèmes combinatoires, morphosyntaxiques et sémantiques mis en valeur par l'énoncé.

-

⁵ Voir Leclerc, G. (1999), La société de communication, Paris, PUF.

- La valeur en parole : relative à « l'expérience collective » et non pas à « l'expérience individuelle » et particulière du (des) sujet(s) parlant(s).

Si les études linguistiques ont été largement consacrées, notamment avec les génératifs et particulièrement avec N. Chomsky, à des notions telles que la faculté et la compétence, il faut dire qu'elles se sont focalisées sur l'aspect psychologique et individuel responsable de la production de la parole. À l'égard du proverbe, il est plutôt question d'une parole de groupe dont l'émetteur originel est inconnu. La différenciation entre parole individuelle et parole du groupe implique un outillage cognitif essentiel. Il est vrai que le sujet d'étude, qu'il s'agisse de la parole individuelle ou de la parole collective, est le même : la parole. Néanmoins, les outils opérationnels auxquels on fait appel ne sont pas les mêmes. Lorsque l'on prend comme sujet d'étude un proverbe, on est face à une opération pluri- et interdisciplinaire. Un proverbe pourrait être utilisé par tous, en même temps qu'il ne représente pas une expérience, ni une réflexion, ni une parole propre à chacun. Il est à la fois commun parce qu'il annonce une sorte de raison, de mémoire collective et particulier parce qu'il correspond aux critères grammaticaux, morphosyntaxiques et génératifs dont chacun dispose relativement à sa langue sans pouvoir pour autant s'en servir pour produire des proverbes individuellement. En d'autres termes, si l'on croit les multiples catégories de la linguistique (linguistique interne, linguistique externe...), le proverbe en réunit au moins deux et en fait une fusion, si bien que parler de l'une veut forcément dire évoquer l'autre; il s'agit de la sociolinguistique et de la psycholinguistique d'où notre question : ne pourrait-il pas y avoir une linguistique propre au proverbe comme on l'a fait avec les signes (sémiotique) ou avec la traduction (traductique) ?

2. Le dilemme : traduction ou équivalence ?

La position du proverbe par rapport à la traduction est manifestement différente de celle des discours ou textes ordinaires. La « langue » proverbiale fait, dans ce contexte, l'objet de nouveaux essais de la linguistique comparée. Si la notion des universaux de langage n'est pas tout à fait nouvelle en linguistique générale, les universaux anthropologiques et culturels sont de plus en plus évoqués en matière de parémiologie. Bien entendu, c'est une notion relativement jeune, favorisée et gênée à la fois parce qu'elle s'exprime sous un vieux terme

brusquement rajeuni (mais avec un sens entièrement nouveau) : les universaux des nominalistes médiévaux, qui survivaient en histoire de la philosophie.⁶

Dans le domaine des universaux, on peut en distinguer deux types étroitement liés :

- Les universaux lexicaux.
- Les universaux sémantiques.

Reconnaître qu'il existe des universaux dans le domaine des langues, c'est favoriser la comparaison et légitimer le rôle de la traduction. La différence en matière des langues, ou autres d'ailleurs, ne fait que renforcer le sentiment de ressemblance. La question des ressemblances, dans l'élaboration des connaissances (comme c'est le cas pour le proverbe), concerne des domaines fortement marqués par leur historicité. Il s'agit d'ouvrir sur la construction factuelle des catégories connaissantes que nous introduisons continuellement en tant que membres séculiers de la société ordinaire, aussi bien qu'en tant que membres réguliers de celle des spécialistes.

Nous n'allons pas nous investir davantage dans la question des universaux parce que cela mériterait sûrement une étude à part entière. Toutefois, nous allons essayer de mettre en lumière l'apport que pourrait avoir la linguistique moderne sur les problèmes de la traduction. Il faut définir deux aspects de la traduction proverbiale :

- L'aspect lexical.
- L'aspect sémantique.

2. 1. L'aspect lexical

Un des résultats avancés dans le domaine des universaux lexicaux, c'est que toutes les langues ne jouissent pas des mêmes entités lexicales en termes de quantité (vocabulaire plus ou moins vague selon les langues), qu'en termes de qualité (désignation, connotation, phonétique...). Autrement dit, en compilant des unités lexicales d'une langue dans des listes et en les classant dans des nomenclatures, il y aura toujours des unités sans équivalents au sein d'une autre langue. Dans cet ensemble lexicostatistique, on obtiendra donc des cases vides au plan lexical, ce qui laisse supposer la difficulté, voire l'impossibilité, de traduire. Nous ne croyons cependant pas que cela représente l'obstacle

⁶ Voir Mounin, G. (1963), Les problèmes théoriques de la traduction, p. 195 et suiv. Paris, Gallimard.

capital devant la traduction et celle du proverbe notamment. Au contraire, cet état de cause provoquerait une polémique positive dans le sens où il nourrit l'établissement de ce que l'on appelle « surtraduction ». Considérant amplement les enjeux de la traduction proverbiale, les spécialistes ont tendance à vouloir réduire les différences franches entre langue-source et langue-cible finissant par les amplifier. Le vocabulaire proverbial est spécifique. Il sert à remonter le plus loin possible pour marquer l'ancienneté de ses éléments et les divergences entre certaines langues. Par la même procédure, il nous aide à déterminer avec précision les rapports qui ont existé ou qui existent encore à l'intérieur d'une même famille de langue, si nous admettons les recherches glottochronologiques. Une question, tout de même, demeure lancinante : est-ce que le traducteur, après avoir défini ses listes des mots équivalents, notamment ceux qui ne sont pas d'usage courant, pourrait avancer, confiant, une traduction fiable? Il v a là un aspect très subjectif relatif à la réflexion et l'*expérience*⁷ du traducteur. Inexorablement, le traducteur devra combiner ses compétences et les adapter afin de produire, dans la langue d'arrivée, un sens le plus fidèle possible dans la langue de départ sans occulter la forme, le rythme, la résonance et le goût général⁸.

2. 2. L'aspect sémantique

Nous avons présenté, dans les pages précédentes, le proverbe comme la parole du groupe. Il est composé d'un métissage de mots émis par un émetteur anonyme mais que l'on peut concevoir en tant qu'ensemble et pas en tant qu'individu. Le sens ou la signification du proverbe suppose le passage par deux niveaux superposés :

- Il faut chercher le sens dans la « composition phrastique » et non pas dans l'équivalence lexicale des mots. Pour appliquer la même règle à la traduction on peut avancer le processus suivant : la traduction du proverbe est une équivalence sémantique de l'ensemble et non pas une équivalence lexicale du mot.
- Il faut chercher le sens créé par le groupe dans la mesure où le proverbe est le fruit d'une expérience collective commune et correspond à ses idiomes sociaux et à ses habitudes langagières.

⁷ Berman, A. (1984), *L'épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard.

⁸ Meschonnic, H. (1998), *Poétique du traduire*, Paris, Verdier, et (2012), *Politique du rythme : Politique du sujet*, Paris, Verdier.

La traduction dans ce contexte ne s'effectue pas sans évoquer des problèmes. Il faut signaler tout d'abord, que la traduction au sens le plus large du terme et jusqu'à nos jours, ne dispose pas d'un statut bien défini et unanimement reconnu contrairement à la sémantique par exemple. Or la sémantique, en dépit des moyens et des possibilités opérationnelles qu'elle offre, ne nous permet pas de faire de la traduction, du moins dans le cas de la traduction proverbiale. Le schéma narratif, le programme narratif...etc., nous aident, certes, à « dépister » et à « détecter », avec beaucoup de précision et de scientificité les sens proverbiaux d'une langue donnée; mais les transformer tels qu'ils sont dans une autre langue, pour un autre ensemble d'individus, c'est là où le traducteur a besoin de quelque chose d'autre que son parfait bi- ou plurilinguisme.

Les spécialistes de la traduction, notamment celle liée à la poésie, exigent que le traducteur d'un poème ait nécessairement une âme de poète. Traduire la poésie d'une langue dans une autre, c'est traduire, outre le vocabulaire et les sens, les rythmes, les syllabes, les pieds...etc. C'est traduire un ensemble de caractéristiques difficiles à respecter si le traducteur ne maîtrise pas les outils nécessaires et l'esprit fondamental d'une créativité poétique esthétiquement plausible et admise selon la nature de la langue. De plus, il doit maîtriser les mécanismes qui déterminent la conversion « traductique » d'un poème d'une langue à une autre. Il est clair qu'il s'agit d'une affaire très complexe. La traduction du proverbe est d'autant plus complexe et compliquée. Comparée à la traduction poétique, la traduction proverbiale intrigue le chercheur et affiche un troisième obstacle. Jusqu'ici nous avons parlé, pour la traduction poétique, de deux niveaux présentés comme conditions de traduire :

- Avoir une âme de poète manifestement reconnue.
- Maîtriser les outils linguistiques de la traduction.

Il faut ajouter à ces deux éléments de base, lorsque l'on parle de traduction des proverbes, la bonne connaissance de la *provenance* des sens. En d'autres termes, si dans la traduction poétique, on est face à un sens individuel, celui conçu et créé par le poète et traduit par le traducteur, le sens du proverbe est de provenance collective dont l'émetteur est inconnu, ce qui laisse à chacun le droit de le revendiquer et le défendre comme le sien. Si l'on y tient, il s'agit d'une identité sémantique collective relative à la langue-source que le traducteur doit transmettre à une langue-cible. Ce qui est intéressant, au cours de cette

opération, c'est que le traducteur, au lieu de traduire, peut trouver une *équivalence* à cette identité sémantique collective dans la langue-cible. Cette hypothèse suggère l'équivalence sémantique et la préfère à l'équivalence lexicale. Autrement dit, les vocabulaires sont particuliers et relatifs aux différentes langues et aux différences des langues; les sens proverbiaux, eux, sont communs entre les peuples et pourraient être rapprochés, même quand les listes et les glossaires lexicaux ne sont pas équivalents.

Ainsi on peut proposer une équivalence, à titre allusif, entre proverbes (adages, locutions, maximes, expressions, sentences...) arabes et français.

En français, l'expression « Nul n'est prophète dans son pays et dans sa maison »⁹; est employée pour faire état de non reconnaissance parmi les siens. Pour dire la même chose en arabe, il existe L'expression : « Le musicien du quartier n'émeut pas » ou encore : « Le sage, dans son pays natal, est comme de l'or dans la mine ». Pour l'Arabe, l'expression « Nul n'est prophète... » ne voudrait rien dire. Que ce soit dans son pays, dans sa maison ou ailleurs, pour l'Arabe, nul n'est -et ne pourrait êtreprophète. La mémoire collective affirme en effet que le dernier prophète remonte à plusieurs siècles. Par contre, à la place de traduire l'expression, une équivalence -telle que nous l'avons proposée- la mettrait plus en valeur et en garantirait l'enjeu et la sentence. On peut multiplier les exemples pour confirmer la même idée; parmi les proverbes utilisés pour désapprouver un prétexte creux par exemple, on trouve en arabe : « Minaret écroulé, barbier pendu » Il n'existe pas de lien direct entre le minaret et le barbier; pourtant ce dernier est pendu (châtié)! En effet, dans ce contexte, on utilise comme prétexte ironique ses ciseaux qui pourraient en être la cause. Pour un Français, on privilégiera l'équivalence « Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage » ou encore « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a souillé le mur de la mosquée » pour un Turc, qui partage davantage le lexique (minaret, mosquée) avec l'Arabe.

La bonne compréhension, de l'un et de l'autre, est liée à cette équivalence collective que les expressions et les proverbes se font au niveau du groupe et non pas au niveau de l'individu; d'où notre insistance sur le fait que la traduction proverbiale ne pourrait être qu'une

⁹ Evangile selon saint Marc, VI, 4; saint Matthieu, XIII, 57.

affaire de groupe et non pas d'un seul traducteur qui peut être contredit par les membres d'une telle ou telle autre communauté.

Bien entendu, il existe de très grandes différences sémantiques entre les peuples si bien que l'équivalence risque de ne pas être totale ni exhaustive. Cependant, elle donne l'occasion d'instaurer une vision plus approfondie, celle des sens et sentences des peuples au lieu de rester cantonnée à des comparaisons formelles confirmant les distances et prônant les particularités non comme valeurs de richesse mais comme patrimoine et mémoire exclusifs. En d'autres termes, si le proverbe est le reflet des expériences et coutumes particulières, l'étude et la méthode de l'approcher doivent être universelles. En ce sens, il faut l'étudier non pour énumérer les propriétés relatives aux peuples, mais pour le mettre dans un contexte "contrastif" qui relie les expériences entre elles. Pour être plus concret, nous proposons la réflexion et la "remise en question" de deux notions:

- a- Langue-source/ langue-cible dites aussi langue de départ et langue d'arrivée.
 - b- Emetteur/ récepteur.

Si l'on admet la proposition « d'équivalence proverbiale » à la place de « traduction proverbiale », la notion langue-source/ langue-cible restera « marginale » et « secondaire » en ce sens qu'elle aura une fonction référentielle et non pas une fonction fonctionnelle. Transformer un proverbe d'une langue (source) en autre (cible), selon la notion d'équivalence, veut dire le mettre face à un proverbe potentiel qui comporte la même signification même si leurs lexiques, leurs formes, leurs rythmes ne sont pas les mêmes. On ne pourra pas parler d'un proverbe-source et d'un proverbe-cible pour deux raisons :

- a- La traduction d'un proverbe ne signifie pas qu'il disposera, dans la langue-cible, de la même autorité que dans la langue-source, ce qui laisse privilégier une équivalence proverbiale plutôt qu'une traduction proverbiale. La formule imagée d'un proverbe est variable selon les langues et les époques. La traduction traduit la formule, le style mais jamais le conseil, la sentence qui en découle. La traduction ne les contient pas.
- b- Parler d'une langue-cible et d'une langue-source dans la traduction proverbiale, tend à donner une certaine priorité, pour ne pas dire une priorité certaine, aux proverbes sujets de la traduction. Un privilège qui émane du sentiment fictif qu'ils sont « primaires », et qu'ils

représentent une « source » de connaissance et de sagesse réservées aux peuples auxquels ils font référence. Or la connaissance et la sagesse des peuples ne peuvent être mesurées et distinguées en vertu des critères spatio-temporels (source/cible, départ/arrivée) ou autres qui indiquent la hiérarchisation ; mais en fonction de l'expérience et la réflexion sur cette expérience¹⁰.

Notre tentative d'établir une réflexion sur l'équivalence proverbiale à la place de la traditionnelle traduction qui traite, de la même manière, toutes les expériences langagières, collectives et individuelles, populaires et savantes, est poussée par le sentiment fort que l'enjeu capital du proverbe est la communication. Si la communication dans la plus simple des définitions est de rendre quelque chose commun, la traduction au sens traditionnel risque d'enlever toute particularité caractérisant les proverbes sans pour autant les rendre communs en tant qu'expérience humaine ni en tant que sentence de sagesse. La « mondialisation » du monde ne doit pas rester limitée aux capitaux, aux marchandises...etc.; il faut qu'elle soit une mondialisation de l'expérience humaine. Le texte d'une langue peut être traduit, les paroles d'un Saint peuvent être converties, mais l'expérience d'un peuple et le sens d'un proverbe sont vécus.

3. Le médium comme message ou la communication

La communication est la fierté de la fin du XX^e siècle. Elle apparaît sans doute comme le symbole de la modernité, voire d'un certain « post-modernisme » auquel le XXI^e prétend. Les ambiguïtés et les confusions vont par ailleurs de pair avec ce progrès. Dans la communication d'aujourd'hui s'entremêlent valeurs et intérêts, idéaux et réalités, libertés et idéologies. L'intérêt de l'étude du proverbe, c'est qu'elle reflète un aspect de réflexion, un mode de vie produit par tous et consommé par tous. Le proverbe est d'autant plus nécessaire dans notre vie actuelle afin de réaliser une vraie communication. Aux yeux de la modernité « mondialisée », consciemment ou inconsciemment, il est quelque chose d'obsolète dont l'usage rappelle ces temps immémoriaux, mythiques ; une source de peur, peut-être, pour ceux qui ne l'ont jamais connue, même s'ils s'en servent tous les jours.

Notre approche du proverbe, sous l'angle communicationnel, est motivée par la situation mondiale actuelle mais aussi par nos vocations

¹⁰ Cf. Berman, A. (1999), La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain, Paris, Gallimard.

ethnographiques et ethnolinguistiques. Nous aborderons ce thème à partir de deux idées :

1- Le proverbe est un aspect de la communication universelle : il est à la fois moyen et support de la communication. La notion des moyens et supports de la communication mérite une mise au point. Comparée à la communication, finalité du proverbe, la traduction est un moyen. L'expression « moyen » semblerait inadéquate ce qui nous oblige à la clarifier. Parmi les moyens de communication que les spécialistes dénombrent, on ne trouve pas la traduction. Ils évoquent souvent le verbal, le non verbal, l'image, l'écriture etc. Il s'agit donc de certains signifiants, au sens saussurien ou de signes sémantiques, au sens large du signifiants disposent de certains mêmes indispensables à la réalisation de la communication. Autrefois, c'était l'argile, le parchemin ou le papier plus tard. Aujourd'hui, on parle de Smartphone et d'Internet. Le statut de la traduction, en tant que moyen de communication, n'est pas encore défini. Quelle place occupe-t-elle parmi les moyens et les supports de la communication ? Est-elle un phénomène de communication ou une simple activité ?

Là, nous voudrions mettre l'accent sur une idée primordiale qui comporte un amalgame. Dans les médias, dans les conversations ordinaires ou même chez « l'élite savante », on a souvent tendance à confondre moyens et supports de la communication. La révolution technologique et informatique joue un rôle dans cette ambiguïté. La radio, la télévision, Internet, les téléphones portables... sont souvent pris pour les moyens de la communication. A première vue, on peut se tromper parce que, généralement, on entend par moyen le lien qui lie deux choses se trouvant dans deux points différents. Ainsi on parle du pont comme du moyen liant deux rives ; mais en réalité il est un support qui « sup-porte » le vrai moyen qui nous trans-porte (vélo, voiture, train...)

Appliquée à la communication, cette métaphore aide à comprendre la confusion totale de l'émetteur et du récepteur, du sujet et de l'objet.

La radio, la télévision, le téléphone et Internet sont donc des supports pour transmettre le son, les gestes, l'écriture et l'image qui sont les vrais moyens de communication. Ces mêmes moyens contiennent des messages conventionnels entre émetteurs et récepteurs.

A partir de cette mise au point, on pourrait dire qu'il ne s'agit ni d'une omission ni d'une mauvaise interprétation ; Dans cet univers, où les supports de la communication prospèrent, la communication se tue. Les conséquences ne tardent pas à être marquées : plus les supports de communication se multiplient et varient moins l'impact des messages transmis est ressenti. La profusion des supports engendre une diffusion où l'émetteur premier perd la valeur téléologique première de son message.

Ce que le monde est en train de vivre, alors que les supports de la communication sont à leur apogée, est tout à fait paradoxal par rapport à ce que ces supports prétendent ajouter à nos sociétés. Les sociétés d'aujourd'hui parlent beaucoup, ce n'est pas pour autant qu'elles communiquent mieux. Le foisonnement technique et médiatique qui y règne leur permet de garder un « contact » plutôt qu'une communication sociale au sens sociologique et humain. Quand les supports de communication, en vertu des intérêts économiques qu'ils représentent, nous sont présentés comme responsables du bonheur en eux-mêmes, la communication se transforme d'un investissement dans la qualité du message en un investissement dans la qualité du support qui le transmet.

Quand le « contact », entre les peuples, remplace la communication, qui est censée régner entre eux, la question de la communication dépasse les discussions purement techniques et académiques pour arriver un débat existentiel. Le proverbe n'échappe pas à ces mutations favorisées par le recul de l'oralité en faveur de l'écran.

Le proverbe est de tous les temps, de tous les peuples. La tradition parémiologique, cette mémoire collective (nous y insistons), existe depuis la plus haute antiquité dans toutes les civilisations et cultures, dans toutes les langues. L'universalité du proverbe est une universalité de l'homme par excellence. On pourrait parler d'une « origine » de l'homme. On pourrait également parler d'un « style proverbial » existant hors du temps et dont le caractère traditionnel lui est si essentiel que l'idée même « d'origine » semble avoir quelque chose de contradictoire. Ce « style proverbial » considéré comme l'une des formes primitives de la sagesse « populaire", est propre à l'humanité tout entière. C'est inutile de rappeler que l'on trouve des proverbes dans Platon, Aristote, Plutarque, Caton l'Ancien, Cicéron, Horace, la Bible, le Coran, La Fontaine... C'est ainsi que ces reliques de l'ancienne sagesse naissent et se transmettent de génération en génération. Ils ont partout la même origine et le même développement qu'ils soient appelés matal en arabe, paroimia en grec, mashal en hébreu, proverbium, adagium ou dictum en latin.

Dans cette perspective, le proverbe est le reflet d'une communication démocratique à la portée de tous au sein du même peuple, mais aussi d'une démocratisation communicationnelle entre les différents peuples. Chaque peuple est capable de produire, de comprendre ses proverbes communautaires, locaux, régionaux, nationaux qui se rejoignent avec ceux d'un autre peuple; ce qui confirme l'universalité tout en acceptant et respectant la particularité. Chaque peuple est subjectivement objectif dans sa grande activité de mariage avec les autres. Notre idée sur la valeur communicationnelle que le proverbe véhicule dans le monde, dépasse les limites ethniques et les frontières géo-politico-économiques.

2- Le proverbe est l'incarnation de la parfaite communication interpersonnelle, en termes de satisfaction et d'entente profondes. Le proverbe occupe une place privilégiée dans le langage, et les conversations fourmillent de dictons et de jeux de mots, qui ne s'écartent pas d'un bon sens et d'un à-propos qui ne se démentent pas. Les Arabes les décrivent comme « flambeaux qui éclairent les discours ». À l'aide d'un proverbe, on fait taire un bavard, on ravive une conversation, on réconcilie les cœurs, on évite les longs discours, on admoneste un égaré, on réfute un argument, on répare une erreur, on répond à une invitation. Toutefois, il ne faut pas -serait-il nécessaire de le rappeler- penser que les discours des sujets parlants sont une complication de ces clichés adoptés aux circonstances. Le mérite du proverbe, c'est qu'il provoque un sentiment de satisfaction dû à sa capacité de convaincre. Qu'est-ce qui fait des proverbes un moyen de communication irréfutable et bénéficiant d'une autorité semblable à celle des textes religieux si bien qu'on parle de sacralité des proverbes ?

L'homme, par nature, glorifie le passé et tout ce qui en découle. Ainsi, pour certains, les belles épopées, les délicieux plats, les magnifiques châteaux sont ceux du passé, même s'il en existe et existera encore d'aussi beaux et d'aussi merveilleux. Il en est de même pour le proverbe. Il est la couleur du passé transmise dans un tableau présent en toute commodité avec les autres couleurs, celles qui constitueront les tableaux de l'avenir. C'est parce qu'on sait que le présent d'aujourd'hui sera le passé de demain, qu'on veut le garder et le sauvegarder de manière qu'il soit beau, supérieur, immortel, convaincant et surtout à la portée de tout le monde. Il s'agit d'une momification d'un style de la langue qui dure et persiste, sans pour autant qu'il soit dilué par le temps et l'usure ; au contraire, c'est de ces deux éléments qu'il détient toute son autorité.

Tous les supports de la communication (cinéma, télévision, radio, etc.) répondent à un besoin de communiquer que nous essayons de combler en y ayant recours ; ce besoin est toujours insatisfait même si nous passons des heures et des heures à regarder, à écouter. Subtilement, il suffit d'une expression, d'une locution, d'un dicton, ou d'un adage pour « remettre les pendules à l'heure » quand on « se mélange les pinceaux », de « mettre de l'eau dans son vin » si l'on n'arrive pas à « prendre les choses en main ».

La fonction communicationnelle s'ajoute aux autres « vertus » du proverbe, à savoir les fonctions linguistique, esthétique, éthique, anthropologique et historique. Il s'agit d'une compétence de communication potentielle dans toutes les langues. Encore faut-il la mettre en valeur et lui réserver plus d'attention, dans un monde où nous échangeons tout sans communiquer.

Bibliographie

Ben Cheneb, M. (1905), *Proverbes de l'Algérie et du Maghreb*, Maisonneuve et Larose, avec le concours du Commissariat général de l'Année de l'Algérie en France en 2003, Paris.

Bencheikh, J.-E. (1989), *Poétique arabe*, Paris, Gallimard, (Edité une première fois chez Anthropos, 1975).

Berman, A. (1984), L'épreuve de l'étranger, Paris, Gallimard.

Berman, A. (1999), *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Gallimard.

Breton, Ph. (1992), L'utopie de la communication : l'émergence de « l'homme sans intérieur », Paris, la Découverte.

Breton, P. (2002), L'explosion de la communication à l'aube du XXI^{ème} siècle, Paris, La Découverte.

Feghali, M. (1938), *Proverbes et dictons syro-libanais*, texte arabe, transcription, traduction, commentaire et index analytique, Paris, Institut d'Ethnologie.

Gohard-Radenkovic, A. (1999), Communiquer en langue étrangère, de compétences culturelles vers des compétences linguistiques, Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes, Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Wien.

Hagège, C. (1985), L'homme de paroles, Contribution linguistique aux sciences humaines, Paris, Fayard.

Hagège, C. (2001), La structure de langues, Paris, Que sais-je ?, 6ème éd. P.U.F.

Leclerc, G. (1999), *La société de communication*, Paris, Presses Universitaires de France.

Maloux, M. (1977), Dictionnaire de proverbes, sentences et maximes, Paris, Larousse.

Meschonnic, H. (1998), Politique du rythme : politique du sujet, Paris, Verdier.

Meschonnic, H. (2012), Poétique du traduire, Paris, Verdier.

Mounin, G. (1963), Les problèmes théoriques de la traduction, Paris, Gallimard.

Nahum, A. (1988), *Humour et sagesse judéo-arabes, Ch'ha, proverbes et contes*, Paris, Desclée de Brouwer.

Ohayon-Benitha, P. (1991), *Contribution à la parémiologie judéo-espagnole : l'exemple marocain*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, 1985, Aix-en-Provence.

Pineaux, J. (1956), *Proverbes et dictons français*, Paris, Que sais-je?, Presses Universitaires de France.

Rassim, A. (traducteur), *Chez le marchand de musc*, proverbes populaires arabes (égyptiens) traduits en français, éd. S.I.s.n 193-?

Sapir, E. (2001), *Le langage, introduction à l'étude de la parole*, traduit de l'anglais par S.M. Guillemin, Paris, Payot.

Sfez, L. (2004), La communication, Paris, Que sais-je?, 6ème éd. P.U.F.

Wolton, D. (1997), Penser la communication, Paris, Flammarion.

Wolton, D. (2003), L'autre mondialisation, Paris, Flammarion.

Zumthor, P. (1978), *Essais de poétique médiévale*, Collection « poétique », Paris, du Seuil

ISSN 1111-2050

Insaniyat

Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales

Algérie 1962

Gilbert MEYNIER • Gilles MANCERON• Saddek BENKADA Amar MOHAND-AMER • Hartmut ELSENHANS Niek PAS • Mohammed KOUIDRI • Abla GHEZIEL Mohamed GHALEM • Fouad SOUFI Hedi SAIDI

VARIA

Zoubida RABAHI-SENOUCI et Nouria BENGHABRIT-REMAOUN Fouad NOUAR Titem BESSAH

- COMPTES RENDUS DE LECTURE
- COMPTES RENDUS DE THESES
- NOTES CRITIQUES
- INFORMATIONS SCIENTIFIQUES

